
ARCHIVAGE PARTAGÉ DES PÉRIODIQUES

Description de l'expérience menée en Communauté française de Belgique

Nicolas Fairon

Chercheur, Université de Liège

Tristan Alleman

Bibliothécaire, Faculté Polytechnique de Mons

Roxane Coppin

Bibliothécaire, Université Catholique de Louvain

Stéphanie Davister

Bibliothécaire, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux

Thibaut Delbushaye

Bibliothécaire, Facultés Universitaires Catholiques de Mons

Alliette Leleux

Bibliothécaire, Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles

Michel Maas

Conservateur, Université de Liège

Sylviane Polchet

Bibliothécaire, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix-Namur

Isabelle Vanden Eynde

Bibliothécaire, Université de Mons-Hainaut

Christine Colaux

Bibliothécaire, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix-Namur

Luc Verdebout

Bibliothécaire, Université Libre de Bruxelles

Françoise Pasleau

Conservateur, Université de Liège

▪ Au cours des 10 dernières années, les collaborations se sont multipliées entre les bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique confrontées aux mêmes contraintes économiques et de gestion de leur patrimoine. Le présent article décrit le cadre légal et les procédures mises en place, permettant d'envisager de façon collective la conservation des périodiques imprimés. Un bilan partiel est dressé au terme des deux premières années d'activité du groupe de travail chargé du projet. Il s'accompagne d'un rapide survol de quelques expériences similaires décrites dans la littérature.

▪ De samenwerkingsvormen tussen de universiteitsbibliotheken van de Franse Gemeenschap in België zijn de laatste tien jaar vereenvoudigd onder druk van economische beperkingen en de problemen rond collectiebeheer. In dit artikel wordt het wettelijk kader geschetst en de procedures die werden ontwikkeld om een collectief bewaarbeleid van de gedrukte tijdschriften mogelijk te maken. Na twee jaar maakt de projectgroep die belast is met dit project een tussentijdse balans op. Er wordt een summier overzicht gegeven van gelijkaardige samenwerkingsvormen in de literatuur.

Le groupe de travail GT-CPP (*Groupe de Travail Interuniversitaire pour la Conservation Partagée des Périodiques*) entre les universités francophones de Belgique, créé en 2003 à l'initiative de la 'Commission Bibliothèques' du CIUF¹, a été chargé de structurer la collaboration interuniversitaire en matière de conservation partagée des périodiques publiés sur support papier. Il est constitué de responsables de collections de chacune des universités et facultés universitaires du CIUF, à savoir la Faculté polytechnique de Mons (FPMs), la Faculté

universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx), les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM), les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP), les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL), l'Université catholique de Louvain (UCL), l'Université libre de Bruxelles (ULB), l'Université de Liège (Ulg) et l'Université de Mons-Hainaut (UMH).

Ce projet est né dans un contexte commun à la plupart des bibliothèques académiques. Celles-ci

doivent faire face au volume grandissant des publications et à l'inflation du coût de la documentation scientifique, laquelle reste difficilement contrôlable malgré toutes les initiatives lancées en faveur du libre accès à l'information (*Open Archives initiatives*)^{2,3}.

La gestion des collections de périodiques sur support papier mobilise d'importants moyens financiers, logistiques et humains. L'extension des locaux adaptés à la conservation des documents entraîne, elle aussi, des frais importants dans chaque université. Dans le même temps, les ressources électroniques se multiplient, autorisant l'accès direct aux documents, sans contrainte de lieu ni de temps. Les nouvelles technologies de communication, largement utilisées et partagées, facilitent les échanges. Dans certains cas, l'existence d'archives électroniques libère les bibliothèques de l'obligation de maintenir des collections identiques en parallèle sur différents sites. Ces évolutions technologiques ouvrent donc de nouvelles perspectives, facilitent les collaborations et permettent d'envisager des solutions globales à la problématique de l'archivage des périodiques imprimés.

La coopération entre les bibliothèques universitaires francophones est une réalité déjà ancienne. De nombreux projets ont été mis sur pied par la "Commission Bibliothèques" du CIUF⁴, par exemple en matière de droits d'auteurs (Commission Reprobél) ou de mobilité des étudiants et des chercheurs (uniformisation des droits d'accès), ou encore par le biais de la BICfB (*Bibliothèque interuniversitaire de la Communauté française de Belgique*), asbl créée sous l'égide du Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique et subsidiée par le gouvernement de la Communauté française de Belgique qui coordonne le développement des ressources électroniques en Communauté française de Belgique (CfB). Au plan fédéral, les bibliothèques se sont aussi engagées, de longue date, dans le maintien de catalogues collectifs de monographies (Catalogue Collectif de Belgique) et de périodiques scientifiques (Antilope) ou encore dans l'organisation du prêt via un module électronique de commandes de livres et d'articles scientifiques (Impala).

Plus récemment, la conservation partagée des périodiques est apparue comme une nécessité, de même que la mise en place de politiques cohérentes en matière d'achats documentaires. Les coûts élevés des abonnements et la richesse éditoriale ont contraint les établissements à des politiques d'acquisitions sélectives. C'est ainsi que les travaux de la BICfB ont abouti, dès 2001,

à la signature des premiers consortiums à l'échelle de la Belgique francophone, donnant accès aux portails d'éditeurs tels que Blackwell, Elsevier ou Springer, ou encore à des bases de données bibliographiques telles que CAB Abstracts, Econlit, Inspec, Medline, PsycINFO ou SciFinder, pour ne citer que celles-là. Dans le même ordre d'idée, la BICfB s'intéresse à la création de répertoires institutionnels, donnant accès aux versions électroniques des thèses et mémoires.

La conservation des périodiques imprimés, quant à elle, se heurte à des difficultés matérielles et à des exigences de préservation liées à la fragilité du support. Les objectifs assignés au GT-CPP sont donc d'ordre technique - réaliser un gain d'espace tout en évitant les éliminations sauvages - autant que scientifique - élaborer un *corpus de titres* à conserver impérativement.

Le présent article décrit la collaboration et les moyens mis en œuvre pour garantir la pérennité et l'accessibilité du patrimoine documentaire des neuf universités de la CfB. Il présente une synthèse des résultats accumulés au terme des trois premières années d'activité (avril 2003 - décembre 2005), ainsi qu'une brève comparaison de quelques solutions alternatives développées dans d'autres pays, actualisant la compréhension d'une problématique aussi ancienne que les bibliothèques elles-mêmes.

Méthodes de travail

Objectifs spécifiques

La première réunion du GT-CPP a rapidement révélé des situations locales fort variables quant à la numérisation des ressources et la gestion des archives. Il convenait donc, en priorité, de dégager une politique commune et de mettre en place une stratégie qui réponde aux attentes et exigences des différentes institutions. Pour parvenir au partage souhaité, il était impératif de créer des conditions de travail favorables, un climat de confiance et de nouvelles habitudes de gestion locale. L'archivage partagé impliquant des transferts de périodiques et de leurs titres de propriété, une convention a été rédigée au préalable, régissant les échanges, le statut des futures collections et les responsabilités des différents partenaires en matière de conservation et de valorisation du patrimoine commun.

Convention et règlement d'ordre intérieur

Cette convention, assortie d'un règlement d'ordre intérieur (R.O.I.), a été soumise en septembre 2004 à la signature des recteurs des institutions participantes. Son objectif est d'officialiser la constitution de collections de référence, par la mise en commun de périodiques acquis isolément par les différents partenaires. Les institutions donneuses s'engagent à céder toute partie nécessaire à la constitution de ces collections. Les institutions d'accueil deviennent pleinement propriétaires des collections qu'elles hébergent. Elles s'engagent à fournir et à maintenir des conditions optimales de conservation, à permettre et à organiser l'accès aux documents, et à garantir un service de prêt interbibliothèque efficace et performant. Ces engagements portent sur une période de dix ans, au terme de laquelle la situation de chaque collection sera réévaluée.

Le R.O.I. annexé à la convention sert de guide pour les prises de décision. Pour chaque titre concerné, deux collections de référence sont constituées, aussi complètes que possible : la première est destinée à la consultation, et la seconde prioritairement à la conservation. Pour chaque titre, chaque institution peut, sur base volontaire, se déclarer institution donneuse ou institution d'accueil, les autres universités restant libres de maintenir localement les collections de leur choix. Lors des désherbages locaux, les partenaires veillent à ne pas éliminer sans concertation préalable des titres uniques en CfB.

Choix des titres

Le projet a d'emblée été limité à certains types de publications, à savoir les bibliographies, les périodiques scientifiques et les documents officiels belges et européens. L'examen des quotidiens et des revues d'information générale a été reporté à une phase ultérieure. Face à l'ampleur de la tâche, le pragmatisme était de mise. Il a donc été décidé, à l'unanimité, de donner la priorité aux revues d'abstracts et aux bibliographies. Leur remplacement par des bases de données en ligne ne justifie plus d'occuper d'importants espaces de rangement sur plusieurs sites. L'intérêt de conserver des documents imprimés reste toutefois indéniable pour les années non couvertes par les bases de données et n'autorise pas l'élimination pure et simple du périodique.

Une fois ces principes bien établis, chaque participant a relevé, dans sa propre institution, les titres d'un certain nombre de revues

d'abstracts susceptibles d'être éliminées. La tâche fut aisée pour certains, beaucoup plus ardue pour d'autres, lorsque les bibliothèques sont installées sur plusieurs sites et qu'il convient de consulter différentes instances. Les différentes propositions ont été centralisées, et les titres soumis par au moins quatre institutions ont été retenus pour constituer une liste prioritaire de désherbage.

Base de données centrale

Cette collaboration n'aurait pas été possible sans la mise au point d'un outil permettant de travailler en réseau et de collationner les informations nécessaires aux prises de décision. En 2004, une base de données relationnelle, accessible par un site Web dynamique, a été créée. Identifiant l'utilisateur tout au long des procédures d'encodage, elle restreint les insertions et modifications aux seules collections dont il a la charge. L'encodage des données s'accompagne d'une analyse sémantique du titre de la revue afin d'éviter toute redondance, y compris si le titre est mal orthographié. Les collections y sont traitées par fragment, pour tenir compte de leur manque d'homogénéité en termes de localisation, de reliure et d'état de conservation. Le suivi des transferts est également possible et tient compte du croisement des lacunes. Outre les fonctions d'encodage, l'interface d'utilisation permet de produire des états de collection complets et de visualiser les données contenues dans les diverses tables (utilisateurs, titres, collections, lacunes, etc.). La base de données centralise tous les critères décisionnels, ainsi que les autres données qui permettront d'évaluer a posteriori l'impact réel des mesures prises par le groupe de travail (importance et coût des transferts, économie d'espace).

Réunions de travail

Les réunions de travail trimestrielles sont consacrées à la constitution de collections de référence. L'utilisation de la base de données centrale permet de comparer les états de collection sur les différents sites, de repérer les lacunes éventuelles et d'identifier les fragments à assembler pour constituer des ensembles, les plus complets possible. La désignation des institutions d'accueil se fait sur base volontaire, en tenant compte de divers critères : disponibilité et état des locaux, possibilité d'échanges, préférences locales en matière de gestion et minimisation des transports, pour lesquels le GT-CPP ne dispose d'aucun support logistique et financier.

Chaque bibliothèque assume ensuite

l'organisation et le suivi des échanges, la mise à jour, après transfert, des catalogues institutionnels et le marquage des collections de référence par un étiquetage approprié, signalant leur statut particulier et leur appartenance à un patrimoine interuniversitaire.

Résultats

Inventaire des collections de référence

Un premier bilan, dressé au terme de l'année 2005, porte sur l'encodage de plus de 400 titres dans la base de données centrale et sur l'analyse détaillée de 114 d'entre eux, dont 19 ont fait l'objet d'une décision immédiate d'élimination en raison de leur manque total d'intérêt. Des col-

lections de référence ont été constituées pour les 95 périodiques restants, parmi lesquels 59 revues d'abstracts. L'objectif principal étant de libérer des espaces de rangement, le GT-CPP n'a pas cherché à se procurer à l'extérieur les fragments manquants. Le partage équilibré des collections entre les différentes institutions n'a jamais été un but en soi, mais on peut constater, a posteriori, que les charges de conservation ont été également réparties entre les différents partenaires (Tab. 1). Le fait que certaines universités soient peu ou pas représentées au sein des institutions d'accueil tient uniquement à la nature des titres traités.

Cas des périodiques scientifiques

Pour les revues d'abstracts, dont l'intérêt est limité, il a été décidé de ne maintenir qu'une seule collection, dite de *conservation*. Par contre, le GT-CPP est parvenu à rassembler deux collections parallèles pour 26 des périodiques scientifiques, sur les 36 collections analysées. Dans 10 autres cas, la pauvreté des possessions était telle que seule l'option de conservation a pu être envisagée. Une difficulté est apparue concernant les titres très intéressants auxquels plusieurs institutions ont été abonnées pendant

de nombreuses années; comme, par exemple, le JAMA (The Journal of the American Medical Association - ISSN 0098-7484), dont les abonnements sont toujours en cours. Il est apparu très vite qu'aucune des bibliothèques concernées ne souhaitait se dessaisir de ses collections. Pour contourner cette difficulté, le groupe de travail a décidé de constituer des *collections mosaïques* : dans ce cas, les différents fragments désignés pour faire partie des collections de référence restent dans leur institution d'origine. Ils doivent toutefois être identifiés comme faisant partie d'une collection de référence, être traités comme tels et soumis aux mêmes conditions de préservation et d'accès.

Tab. 1 : Décompte des collections de références hébergées par institution

Institution d'accueil	Titres hébergés
FPMs	12
FUCAM	0
FUNDP	27
FUSAGx	0
FUSL	1
UCL	32
ULB	25
ULg	22
UMH	7

Impact sur les espaces de rangement

Des relevés métriques ont été réalisés pour chacun des 114 titres ayant fait l'objet d'une première décision d'archivage partagé (Tab. 2). Ils indiquent que le GT-CPP est parvenu à constituer des collections de référence sans avoir à déplacer de trop grandes quantités de documents d'une institution à l'autre. Ils permettent surtout d'évaluer l'impact des décisions prises et de vérifier que ces

mesures ont bien conduit aux économies d'espace escomptées. Les gains potentiels ont été calculés pour chaque université, déduction faite des fragments reçus en dons. Bien entendu, la libération de rayonnages, voire de locaux, ne sera effective qu'à la condition d'éliminer localement les exemplaires surnuméraires. Ceci implique que les décisions prises par le GT-CPP soient largement diffusées et que les relais locaux fonctionnent bien.

Approches alternatives : exemples tirés de la littérature internationale

Si les problèmes d'archivage ont été envisagés dès les années soixante aux USA, puis un peu partout en Europe, cette question reste suffisamment d'actualité pour qu'une conférence internationale lui ait été consacrée en 2004, organisée par la *Finnish National Repository Library*, avec le support de l'IFLA⁵. Un numéro spécial de *Library Management* a aussi été entièrement dédié à ce thème⁶. Divers dossiers et rapports sont publiés sur le Web^{7,8,9}, dont certains dépassent la simple description d'expériences locales pour essayer de construire

des modèles d'organisation et de gestion¹⁰. Nous renvoyons donc le lecteur intéressé à cette bibliographie. Aux autres, nous proposons un

Concrètement, les problèmes à résoudre sont nombreux : définir une politique de sélection des périodiques, puis de traitement des doubles; évaluer les besoins présents et futurs; régler les questions juridiques et échanger les titres de propriété; partager les services d'intendance et les frais de maintenance; encourager la participation des membres; coordonner les activités; assurer le suivi des décisions prises.

Tab. 2 : Évaluation des gains d'espace par institution

Université	Fragments reçus en don (m)	Désherbage (m)	Bilan (m)
FPMs	+1	-174	-173
FUNDP	+1	-37	-36
FUSAGx	0	-119	-119
FUSL	0	-19	-19
UCL	+5	-193	-188
ULB	+1	-264	-263
ULg	+3	-149	-146
UMH	+13	-137	-124

survol des différentes formules qui ont déjà été expérimentées.

L'intérêt pour les politiques d'archivage est lié à l'importance que revêtent les périodiques pour de larges publics, aux difficultés matérielles de conservation (encombrement, fragilité du papier), aux dépenses qui croissent en même temps que la richesse éditoriale, au coût et à la lourdeur des méthodes alternatives (microfilms, numérisation) et au manque de solutions satisfaisantes en matière d'archivage électronique.

La mission n'a rien d'obsolète et garde tout son sens, même à l'ère du numérique. En effet, il convient de maintenir l'accès à ces périodiques qui appartiennent au patrimoine des universités, mais qui ne seront sans doute jamais numérisés car trop peu consultés. Il en va de même pour les archives institutionnelles et toutes les productions académiques destinées à supporter les enseignements. Certains commentateurs invoquent aussi les menaces qui, dans le monde digital, pèsent sur le *peer-reviewing*¹¹.

Les objectifs sont toujours les mêmes : gagner de la place, éviter les éliminations sauvages, veiller à la qualité des catalogues collectifs et profiter des services électroniques de prêt et de circulation des documents pour compenser la disparition de multiples points d'accès physique aux collections. Plus récemment, certains projets envisagent même de rendre gratuit l'accès à toute la documentation concernée¹².

L'ampleur des collaborations est variable. Toutes les expériences auxquelles nous faisons ici référence dépassent le niveau institutionnel (exemple du *Harvard Depository*; centre de stockage et de dissémination, propriété de l'Université de Harvard qui en assure le fonctionnement)¹³ et se situent à des niveaux interuniversitaires, régionaux ou nationaux, impliquant de nombreux établissements, généralement placés sous différentes tutelles.

Parfois, le projet d'archivage est précédé d'une étude de faisabilité limitée dans le temps, six mois pour le projet CASS (Collaborative Academic Library Store for Scotland, by the Scottish Confederation of University & Research Libraries), qui s'accompagne d'un plan d'affaires (*business plan*) et d'un plan financier⁷. Dans l'exemple du CASS, le projet est maintenant entré dans une deuxième phase, avec la mise en test d'une bibliothèque pilote¹⁴.

L'impact financier peut devenir énorme si des infrastructures existantes sont dédiées au stockage comme le CARM Center (Caval for Archival and Research Materials) centre de stockage géré par la société commerciale CAVAL en Australie⁸ ou si la construction de nouveaux bâtiments est envisagée. C'est le cas à la *National Library of Norway*, où le stockage et le retrait des documents sont en voie de complète automatisation¹⁵.

L'ampleur de certains projets impose de rechercher des sources extérieures de financement, soit en sollicitant l'attribution de subsides par des organismes publics (*The National Repository Library*, financée par l'État finlandais)^{16,17} ou privés (soutien de l'étude CASS par le *Carnegie Trust*, Organisation philanthropique créée par A. Carnegie au début

du XX^e siècle et qui créa, entre autres, 2500 bibliothèques), soit en s'associant à des sociétés commerciales comme *CAVAL Collaborative Solutions, une société commerciale au service des musées, galeries et archives d'Australie et de Nouvelle Zélande*¹⁸. Parfois, les membres participent directement au financement en payant une inscription annuelle, calculée en fonction des situations financières et des responsabilités individuelles (Projet CASS)⁷.

Il ressort du rapide survol des politiques de conservation que deux attitudes prévalent. Les pays anglo-saxons^{8,19} et nordiques^{15,16,17,,20} semblent privilégier la centralisation des archives dans des entrepôts nationaux; ils mobilisent les ressources humaines et financières nécessaires aux études de projet et à la création d'infrastructures adaptées. Ailleurs en Europe, des formules hybrides sont envisagées pour tenter de s'adapter aux situations locales.

Le partage des ressources entre bibliothèques d'une même institution (*stockage institutionnel*) est le plus répandu. Il peut en partie s'expliquer par la crainte des universités de perdre leur spécificité et la richesse de leurs collections, et de nuire ainsi à leur réputation d'excellence dans certains domaines : pour certaines, en effet, la taille d'une collection est un critère de qualité essentiel. Elles redoutent aussi une baisse de qualité du service aux usagers. La formule du *stockage coopératif* implique de partager des aires de stockage, mais sans concertation pour définir ce qui mérite d'être conservé. Par contre, les institutions qui optent pour le partage de l'espace et des collections (*stockage collaboratif*) discutent de ce qui doit être préservé et définissent une politique en matière de traitement des doubles, de possession et d'accès aux collections. Cette dernière formule a l'avantage du faible coût, mais présente le risque d'un arrêt à terme de la collaboration, suite au désengagement d'un ou plusieurs partenaires.

L'absence d'un modèle démontrant les avantages économiques de la conservation partagée incite certains à se focaliser sur des projets de numérisation. Celle-ci permet, grâce à Internet, de multiplier l'accès à l'information, et d'aucuns prévoient de ce fait la fin prochaine du document imprimé. Dans l'immédiat, la numérisation partagée devrait plutôt être considérée comme complémentaire à la conservation partagée, car il est probable que les contraintes budgétaires empêcheront de tout numériser^{8,21}.

La formule adoptée en CfB relève donc du *stockage collaboratif*. Elle présente de nombreuses similitudes avec le modèle

néerlandais, à la différence près que la politique de collaboration de nos voisins ne concerne que des collections complètes et reliées²².

Bilan

Deux ans et demi après sa création, le GT-CPP peut dresser un bilan positif de ses activités. Il s'est doté d'un cadre légal de fonctionnement et d'une méthodologie d'analyse et d'évaluation. Il a développé des outils électroniques spécifiques indispensables au travail en réseau et a analysé une centaine de titres.

Le GT-CPP a cherché à éviter l'écueil des lourdes analyses préalables qui consisteraient à dresser des cartes régionales d'acquisition, de conservation et de diffusion des documents, à pointer les titres manquants ou à se répartir les acquisitions. Toutes ces décisions sont l'expression d'une volonté commune d'efficacité.

Plusieurs éléments ont eu un rôle positif :

- le nombre limité de participants;
- les technologies et habitudes existantes en matière de prêt;
- l'expérience du travail collaboratif, notamment en matière d'acquisitions partagées;
- le statut des institutions participantes, qui a permis de réduire les contraintes juridiques réglementant les transferts et les dons (ce qui ne serait pas nécessairement le cas entre établissements dépendant de tutelles différentes).

L'évaluation des gains d'espace dans chaque institution ne donne qu'une vision partielle du projet en termes de rapport coût/efficacité. En effet, si le GT-CPP ne mobilise, en théorie, qu'un seul représentant par institution, la charge de travail, en temps réel, n'est pas du tout négligeable. Nous estimons qu'elle peut varier de 0,1 à 0,3 ETP (Equivalent Temps Plein) par institution, en fonction des implantations, des disciplines scientifiques et de l'état d'avancement du projet. Le développement de la banque de données et la résolution de problèmes inattendus ont demandé un investissement considérable. Cette estimation globale tient aussi compte du travail de secrétariat, de coordination et de synthèse des activités du groupe.

Dans l'immédiat, le GT-CPP a décidé de poursuivre l'examen des revues d'abstracts, pour lesquelles il est aisé d'aboutir à un consensus. L'analyse d'une trentaine de revues scientifiques a montré que leur intérêt reste stable sur de

longues périodes, y compris dans les domaines techniques et médicaux, où l'information a pourtant la réputation de vieillir rapidement. Les bibliothèques hésitent donc à se dessaisir de collections acquises à grands frais pendant des décennies et représentant un patrimoine fréquemment exploité par les lecteurs. À plusieurs reprises, le GT-CPP a été amené à opter pour l'alternative insatisfaisante des collections de référence 'mosaïques', d'autant plus qu'il n'a pas de compétence universelle lui permettant de juger à coup sûr de l'intérêt scientifique d'une publication.

Nous terminons en soulignant la qualité des relations humaines à l'intérieur du groupe de travail. Cette valeur, non matérielle et difficilement quantifiable, constitue cependant un avantage essentiel pour la suite du projet et la mise en œuvre d'autres collaborations interuniversitaires.

Nicolas Fairon

Michel Maas

Françoise Pasleau

*Université de Liège - Bibliothèque des
Sciences de la vie
Avenue de l'Hôpital, 13
4000 Liège 1
Nicolas.Fairon@ulg.ac.be
mmaas@ulg.ac.be
F.Pasleau@ulg.ac.be*

Tristan Alleman

*Faculté Polytechnique de Mons -
Bibliothèque Universitaire Centralisée
Rue de Houdain, 9
7000 Mons
tristan.alleman@fpms.ac.be*

Roxane Coppin

*Université Catholique de Louvain -
Collège Érasme
Place Cardinal Mercier, 31
1348 Louvain-la-Neuve
coppin@bgsh.ucl.ac.be*

Stéphanie Davister

*Faculté Universitaire des Sciences
Agronomiques de Gembloux -
Bibliothèque FUSAGx
Passage des Déportés, 2
5030 Gembloux
davister.s@fsagx.ac.be*

Thibaut Delbushaye

*Facultés Universitaires Catholiques de
Mons - Bibliothèque
Chaussée de Binche, 151
7000 Mons
thibaut.delbushaye@fucam.ac.be*

Alliette Leleux

*Facultés universitaires Saint-Louis
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
leleux@fusl.ac.be*

Sylviane Polchet

Christine Colaux

*Facultés universitaires Notre-Dame de la
Paix - Bibliothèque Universitaire Moretus
Plantin
Rue Grandgagnage, 19
5000 Namur
sylviane.polchet@fundp.ac.be
christine.vandevorst@fundp.ac.be*

Isabelle Vanden Eynde

*Université de Mons-Hainaut -
Bibliothèque des Sciences Humaines
Place Warocque, 17
7000 Mons
Isabelle.VandenEynde@umh.ac.be*

Luc Verdebout

*Université Libre de Bruxelles -
Bibliothèque des Sciences Humaines
Avenue F. Roosevelt 50
1050 Bruxelles
lverdebo@ulb.ac.be*

28 février 2007.

Bibliographie

- ¹ CIUF (Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique
<<http://www.cfwb.be/ciuf/index.htm>> (consulté le 20 février 2007).
- ² Needelman, Mark. The Open Archives Initiative. *Serials Review*, 2002, Vol. 28, n° 2, pp. 156-158.
- ³ Castiaux, Annick. Le coût de l'accès aux connaissances scientifiques : la solution du libre accès. *Cahiers de la Documentation*, 2005, n° 4, pp. 23-27.
- ⁴ CIUF. Missions de la Commission Bibliothèques du CIUF.
<http://www.cfwb.be/ciuf/bibliotheques/bib_missions.html> (consulté le 20 février 2007).

- 5 *Preserving and maintaining availability : the role of repository libraries*. 2nd International Conference on Repository Libraries, Kuopio 2004. <<http://www.nrl.fi/kuopio2/conference.htm>> (consulté le 20 février 2007).
- 6 *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 7-105.
- 7 *A Collaborative Academic library Store for Scotland*. Final report of the CASS Project <<http://scurl.ac.uk/projects/cass/documents/documents.html>> (consulté le 20 février 2007).
- 8 O'Connor, Steve; Wells, Andrew; Collier, Mell. *A study of collaborative storage of library*. Report for the Higher Education / British Library Task Force <www.bl.uk/about/cooperation/pdf/blhe-colstor.pdf> (consulté le 20 février 2007).
- 9 *Optimising storage and access in UK research libraries*. A study for CURL and the British Library. September 2005 <http://www.curl.ac.uk/about/documents/CURL_BLStorageReportFinal-endSept2005.pdf> (consulté le 20 février 2007).
- 10 Reilly, Bernard F. *Developing print repositories : Models for shared preservation and access*. June 2003 <<http://www.clir.org/pubs/reports/pub117/pub117.pdf>> (consulté le 20 février 2007).
- 11 O'Connor, Steve. The economics of repository libraries in the context of the future conventional libraries. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 18-25.
- 12 Di Tillio, Corrado. Report on the 2nd International Conference on Repository Libraries : Preserving and maintaining availability of print material. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 7-9.
- 13 Harvard University Library. Harvard Depository <<http://hul.harvard.edu/hd/>> (consulté le 20 février 2007).
- 14 Nicholson, Catherine M. CASS : a Collaborative Academic Store for Scotland. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 32-41.
- 15 Mathisen, Kari. From traditional stacks to an automated storage and retrieval system. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 97-101.
- 16 National repository Library. Finland <<http://www.nrl.fi/english/index.html>> (consulté le 20 février 2007).
- 17 Vattulainen, Pentti. Access to print materials – role of print repositories : The development of the concept. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 42-48.
- 18 Caval Collaborative Solutions <<http://www.caval.edu.au>> (consulté le 20 février 2007).
- 19 Reilly, Bernard F. Preserving American print resources. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 102-105
- 20 Henden Johan. The Norwegian repository library. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 73-78
- 21 Pedot, Beatrice. Dossier : Politiques de conservation. Une politique régionale pour les périodiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 4, pp. 73-76 <bbf.enssib.fr/> (consulté le 20 février 2007).
- 22 Werkgroep CM (Collectiemanagement) UKB. *Deselectie tijdschriften*. Maart 2004 <www.ukb.nl/cm/ukb-04-048.doc> (consulté le 20 février 2007).